



Canoë-kayak

Entrée Gratuite

sélectif nationale ³ SLALOM

le 20 MARS 2011

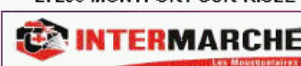
à Pont-Authou

IDOINE
Paris 01.04.24.14.64 Belgique 02.87.85.38.72
LE SPÉCIALISTE DU CANOË-KAYAK
WWW.IDOINE-KAYAK.FR

BACHELOT
PLUMBERIE - CHAUFFAGE - ELECTRICITE
Entreprise spécialisée en installation
de chauffage central
Tél : 02 32 42 17 44 Fax : 02 32 42 48 11



CANAL
NORMANDIE-SEINE
BANQUE ET ASSURANCES
57, rue Saint-Pierre
27290 MONTFORT-SUR-RISLE



Déclaration à la sous-préfecture de Bernay n° 2-03245 du 7 juillet 1997
Agrément jeunesse & sport n° 2798S508 du 9 juillet 1998



BP 28
27 290 Montfort sur Risle
Tel : 02.32.56.37.14/06.13.96.31.14
Web : www.ckvalderisle.fr



SAMEDI 19 et DIMANCHE 20 MARS 2011 SELECTIF N3 SLALOM INDIVIDUELS, DE CADETS A VETERANS PONT-AUTHOU (ÎLE)

PROGRAMME : SAMEDI

Jusqu'à 15H45 : navigation libre & confirmations des inscriptions sur place ou au 06.13.96.31.14.
16H00 : fermeture du bassin et montage du parcours
17H00 : Réunion des chefs d'équipes
17H30 : Ouverture du parcours
18H00 : Réunion de la Commission d'approbation du parcours

Les clubs ou compétiteurs n'ayant pas confirmé le samedi seront systématiquement éliminés des inscriptions.

DIMANCHE

8h00 : Remise des dossards, Réunion des juges de portes pour les 2 groupes
9H30 : 1^{er} départ (Groupe 1 : invités, C1D, C1H, K1D, C2H)
13h30 Groupe 2 C2M, K1H, invités
16h30 proclamation des résultats
Les groupes pourront être changés en fonction du nombre de participant. Ainsi que les horaires.

ORGANIGRAMME :

R1 : Lionel LORCY
JUGE-ARBITRE : Sylvie BOURDON
TRACEURS : Emeric BERTRAND + Didier NIEL

INSCRIPTIONS : 10€ par embarcation (chèques à, l'ordre de «FFCK»)

Responsable des inscriptions : Jeremy Bretteville email : j.bretteville@gmail.com si vous avez un souci pour les inscriptions en ligne.

<http://www.ffck.org>

Date limite : 14 Mars 2011

RAPPEL :

-  Obligation de fournir un juge à l'organisation à partir de 3 compétiteurs
-  2 juges à partir de 12 compétiteurs
-  Prévoir des juges pour la journée entière
-  Pénalité de 200 euros par juge manquant lors des confirmations
-  *Niveau pagaie verte obligatoire*
-  Les embarcations et les compétiteurs devront être conformes au règlement fédéral (chaussons, gonfles, cales pieds, anneaux de bosses seront vérifiés systématiquement)
-  Toute inscription arrivée hors délai sera facturée 15€
-  Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de compétiteurs.



Infos :

- Possibilité d'hébergement au camping de Pont-Authou. (02 32 45 75 06)
- Best Hôtel : Rue Saint Exupéry 27310 BOURG ACHARD (02 32 20 20 50)
- Buvette et restauration possible sur place le dimanche toute la journée.

Plan d'accès :

